

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 02201
Numéro SIREN : 523 316 511
Nom ou dénomination : A. POINT TRANSPORT

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2024 sous le numéro de dépôt 5688

A.POINT TRANSPORT

SARL AU CAPITAL DE € 1.000

9 rue Jean ZAY

95310 SAINT OUEN L'AUMONE

RCS PONTOISE B 523 316 511

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 31 DECEMBRE 2023

L'an Deux Mille Vingt Trois et le 31 décembre, l'actionnaire de la SARL A POINT TRANSPORT au capital de 1.000 euros, dont le siège social est : 9 rue Jean ZAY 95310 SAINT OUEN L'AUMONE, se sont réunis à 15 heures en assemblée générale extraordinaire, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Approbation des comptes de liquidation
- 2 Quitus au liquidateur
- 3 Constatation de la clôture de la liquidation

Etaient présents :

Monsieur **BAHEMA Kamal**

50 parts numérotés de 001 à 050

Monsieur **JAIEB Samir**

50 parts numérotés de 051 à 100

Total des parts présentes 100, soit l'intégralité du capital social.

L'assemblée, se tient sous la présidence de Monsieur **BAHEMA Kamal**, gérant associé.

RESOLUTION N° 1

L'assemblée après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif, qui en résulte, approuve ce compte définitif tel qu'il lui est présenté

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

RESOLUTION N° 2

L'assemblée décide de répartir le solde nul du compte définitif de la liquidation, à répartir entre les associés, au prorata des parts de chacun d'entre eux soit un résultat nul de € 0.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

RESOLUTION N° 3

L'assemblée décide de décharger le liquidateur de son mandat et de lui donner quitus entier et sans réserve de sa gestion et constate la clôture de la liquidation, à compter du 31 décembre 2023, ainsi que la disparition de a personne morale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été établi, le présent procès verbal, qui, après lecture, a été signé par l'ensemble des associés

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line extending to the right.

A.POINT TRANSPORT

SARL AU CAPITAL DE € 1.000

9 rue Jean ZAY

95310 SAINT OUEN L'AUMONE

RCS PONTOISE B 523 316 511

COMPTES DEFINITIFS DE LIQUIDATION

ACTIF

NEANT

PASSIF

NEANT

RESULTAT

NEANT

Carlyne. Lafont le 31/12/2023

